



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

CENTRE MULTIMODAL DES
TRANSPORTS

Villacoublay, le 13/04/2010
N° 132 /DEF/CMT/OPS

Le général de brigade aérienne Philippe CARPENTIER
commandant le Centre multimodal des transports

à

Monsieur Jacky Dufoucq
Commanderie de Vaucluse OSJ-France
Ordre Souverain de Saint Jean de Jérusalem Chevaliers Hospitaliers
18, rue Saint Charles
BO 85
84006 Avignon

OBJET : Transport de fret étranger au ministère de la Défense.
REFERENCE : Message 4445/DEF/CAB/CM15/NP du 07/04/2010.
PIECES JOINTES : 1 annexe et 3 appendices.

Le document cité en référence confirme l'accord que vous avez reçu du ministère de la Défense pour faire embarquer du fret humanitaire (140 fauteuils roulants mécaniques), d'un poids de deux tonnes et d'un volume de 30 mètres cubes environ, à bord d'un navire affrété par les armées.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que ce fret devrait en principe être chargé au port de La Rochelle-La Pallice sur le navire affrété en partance le 17 Septembre 2010 (MN PELICAN – AGP 02/10) à destination, entre autres, de Fort de France.

Pour cela, vous devrez présenter à l'embarquement les documents attestant que le fret est cédé gratuitement, que les formalités administratives et douanières précisées en annexe, liées à l'expédition, ont bien été accomplies et que le destinataire atteste, pièces à l'appui, de sa capacité à réceptionner, stocker, s'acquitter des frais éventuels de douanes et enlever la marchandise. Il vous est également rappelé que le transfert du fret du lieu de stockage vers le port de La Rochelle et du port de Fort de France vers sa destination finale en Haïti reste à la charge exclusive du demandeur. Aucun transport routier par moyens militaires n'est autorisé.

Je vous invite à entrer en relation avec l'organisme suivant :

District de Transit Interarmées Atlantique (DTIA)
Hangar 16
Zone La Repentie
Port de commerce La Rochelle-La Pallice
17000 La Rochelle

Tel : 05.46.35.12.58
Fax : 05.46.35.16.96

chargé de l'embarquement du fret, et à même de juger de l'opportunité de refuser ce fret si une seule des garanties exigées n'était pas satisfaite.

Par ordre,
Le lieutenant-colonel Alain LEFETZ
chef de la section centralisation des demandes
du centre multimodal des transports

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'A' followed by a horizontal line and a small flourish.

COPIES : (par voie électronique)

-CCTM LA ROCHELLE